

De la compagnie de garanties canadiennes ; demandant la passation d'un acte à l'effet de relever les administrateurs des affaires de la banque Consolidée de toute responsabilité, et de permettre à la dite compagnie de se charger des pouvoirs, devoirs et responsabilités des dits administrateurs.

Du synode de l'église presbytérienne du *Canada*, en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant que la législation demandée dans l'intérêt de l'église presbytérienne du *Canada* soit suspendue jusqu'à ce que jugement final soit rendu dans les causes intentées par les pétitionnaires et maintenant pendantes dans les cours de justice.

De la compagnie manufacturière *McClary* ; demandant à être incorporée par acte du Parlement.

De l'honorable M. *Skead* et autres, de la province d'*Ontario* ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de chemin de fer et de pont d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*.

De *W. F. Beach* et autres, du comté de *Dundas*, province d'*Ontario* ; demandant la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer et de pont d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*.

De *George S. Bineld* et autres, de la cité de *London*, province d'*Ontario* ; demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime dite *Tecumseh*."

L'honorable Sir *Alexandre Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre :—

Convention entre *Walter Oliver* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour la construction d'une station de passagers et de fret au *Portage du Rat*, sur la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* pour \$1,925 et une dépendance pour \$125, total \$2,050, 15 août, 1881.

Aussi, un contrat pour transporter les approvisionnements des ingénieurs de la section 15 à la section 42, chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec *Robert Ferris, Peter Paul* et *George Milwar*, entrepreneurs.

Aussi, une convention entre *John Paterson* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux pour la construction des maisons de cantonniers et stations pour passagers et fret sur la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Aussi, contrat No. 92. Convention entre *Andrew Onderdonk* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du *Canada*, pour la construction de la section du chemin de fer canadien du *Pacifique* de *Emory's Bar* à *Port Moody, Colombie-Britannique*.

Aussi, copies de contrat pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*, qui doivent être déposés devant les deux Chambres du Parlement, pendant le premier mois de la session 1882, tel qu'ordonné par l'acte du chemin de fer du *Pacifique*, 1874, (37 *Vict.*, chap 14, sect. 19.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

( Voir documents de la session, No. )

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,  
Vendredi, 3 mars, 1882.

Résolu, Qu'un message soit adressé au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a agréé leur adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, la félicitant d'avoir échappé providentiellement et sans blessure à l'attentat commis sur sa vie hier, en remplissant le blanc laissé dans l'adresse avec les mots et les Communes.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,  
Greffier des Communes.